

CONSEIL NATIONAL DU SIDA 7 RUE D'ANJOU 75008 PARIS T. 33 [0]1 40 56 68 50 F. 33 [0]1 40 56 68 90 CNS.SANTE.FR

ETHIQUE DE LA RECHERCHE

FR

29 SEPTEMBRE 1994

AVIS SUR L'ÉTUDE ENVISAGÉE PAR LE CECOS DE PARIS-BICÊTRE PORTANT SUR LES COUPLES AUXQUELS L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE A ÉTÉ REFUSÉE

Le conseil national du sida s'est saisi à la demande du CECOS Paris-Bicêtre du projet d'étude destiné à recueillir des informations sur ce que sont devenus les couples à qui les CECOS ont refusé l'Insémination Artificielle avec Donneur (IAD).

Le Conseil national du sida s'interroge sur la finalité et le contenu de la démarche proposée. Quelles informations seraient recherchées et quelles questions seraient posées ?

Le Conseil suggère qu'une pré-enquête soit réalisée auprès des médecins traitants en évitant toute enquête directe auprès des couples à qui l'IAD a été refusée.

Considérant qu'il peut être délicat de transformer en terrain d'études une population qui fait l'objet d'une mesure d'exclusion de la part des CECOS, le Conseil national du sida suggère que pour les nouvelles demandes d'IAD le suivi soit proposé d'emblée à tous les couples.

Le Conseil national du sida s'exprimera à nouveau sur ce projet après examen des données complémentaires importantes qu'il souhaite vivement recevoir.